



PROCÉDURES D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2010



IMPORTANT, S.V.P. LIRE ATTENTIVEMENT: NOUS NE POURRONS PAS TRAITER L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT S'IL MANQUE DES DOCUMENTS

Tous les joueurs devront apporter aux inscriptions : (Dès la réception de vos bordereaux d'affiliation, veuillez vérifier que l'information qui y est indiquée est exacte et complète. Si l'information est erronée ou manquante, vous pouvez faire les corrections directement sur le bordereau, mais ne rien inscrire dans la section perforée au bas du formulaire).

Bordereau d'affiliation - joueur retournant : Un par joueur (signé par un parent, ou par le joueur si 14 ans ou plus)
Il est essentiel que le bordereau soit signé.

Photo récente – tous les joueurs. Pour les joueurs retournant, la photo devra être colée au passeport (portion perforée au bas du bordereau d'affiliation) – grandeur exigée 1½'' x 1½'', la mesure devra être exacte et le visage bien visible pour identification du joueur.

Carte d'assurance maladie (photocopie) – *tous les joueurs*

Preuve de résidence – seulement pour les nouvelles inscriptions et les changements d'adresse. Le nom du parent doit correspondre à celui de l'enfant (ex : copie de facture Hydro et/ou un document scolaire démontrant l'adresse. Si le nom de l'enfant ne correspond pas à celui du parent, une copie d'un bulletin scolaire démontrant le nom de l'enfant et l'adresse suffira).

Comptant ou chèque : à l'ordre du Club Soccer Pincourt/Ile-Perrot. Les chèques postdatés seront acceptés comme suit :

| | |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <u>Inscriptions du 7 et 10 février :</u> | <u>Inscriptions du 17, 18, 25 et 26 mars :</u> |
| 1er chèque payable à l'inscription (50 % des frais totaux) | 1er chèque payable à l'inscription (50 % des frais totaux) |
| 2e chèque payable le 26 mars (25 % des frais totaux) | 2e chèque payable le 15 avril (50 % des frais totaux) |
| 3e chèque payable le 15 avril (25 % des frais totaux) | |

Le Club de Soccer Pincourt/Ile-Perrot essaiera d'accommoder chaque enfant. Toutefois, les places sont limitées et nous ne pourrions garantir d'accepter chaque inscription.

Pour favoriser des équipes bien réparties et équilibrées, aucune demande particulière de la part du joueur désirant sélectionner son entraîneur, son équipe ou ses co-équipiers ne sera considérée. Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

Tous les bénévoles, sans exception, doivent se soumettre à la politique de filtrage du Club.

Équipement : Un uniforme est fourni à tous les joueurs juvéniles (maillot, culotte courte et bas).
Les protège-tibias et chaussures de soccer à crampons sont obligatoires pour tous.
L'inscription sénior n'inclue pas l'uniforme, un maillot sera prêté par l'équipe.

Saison : Ligue Juvénile Récréative: fin mai à la fin août
Ligue Juvénile Compétitive et Ligue Métro Sénior : mi-mai à mi-septembre

Libération : Le joueur, parent ou tuteur est d'accord que le Club de Soccer Pincourt/Ile-Perrot, ses administrateurs, ses bénévoles, ses équipes, ses officiels et ses membres, ne seront pas tenu responsable de toute blessure ou accident avant, durant ou après tout match, session d'entraînement ou activité d'équipe, ni lors du déplacement à un match, session d'entraînement ou activité d'équipe.

Politique de remboursement :

- Toute demande de remboursement devra être adressée par écrit au: 62, avenue Mgr-Langlois, Pincourt, QC J7V 5C1
- Les frais seront remboursés si le Club ne peut former une équipe dans la catégorie d'âge de l'enfant.
- Tout joueur qui se retire volontairement avant le 15 avril 2010 sera remboursé moins 25.00 \$ en frais d'administration.
- Tout joueur qui se retire volontairement après le 15 avril 2010 ne sera pas remboursé.
- Le Club ne sera pas responsable des sommes d'argent payées à une équipe, entraîneur ou officiel, et ne sera pas obligé d'effectuer un tel remboursement.
- Toute demande de remboursement sera à la discrétion du comité exécutif.

Merci de votre participation!

**IMPORTANT, S.V.P. LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INFORMATIONS
SUR LA PAGE PRÉCÉDENTE: NOUS NE POURRONS PAS TRAITER
L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT S'IL MANQUE DES DOCUMENTS**

INSCRIPTION

| Date | Heure | Endroit |
|--------------------------|-------------|-----------------------------------------------------|
| Dimanche, le 7 février* | 10 h à 15 h | Omni-Centre, 375 boul. Cardinal-Léger, Pincourt |
| Mercredi, le 10 février* | 19 h à 21 h | Omni-Centre, 375 boul. Cardinal-Léger, Pincourt |
| Mercredi, le 17 mars | 18 h à 20 h | Centre Communautaire Paul-Émile-Lépine (Ile-Perrot) |
| Jeudi, le 18 mars | 18 h à 20 h | Centre Communautaire Paul-Émile-Lépine (Ile-Perrot) |
| Jeudi, le 25 mars | 18 h à 21 h | Faubourg de l'Ile, Pincourt |
| Vendredi, le 26 mars | 18 h à 21 h | Faubourg de l'Ile, Pincourt |

Des frais de retard de 20.00 \$ par joueur seront imposés à toutes les inscriptions acceptées après le 26 mars 2010

Aucune inscription par courrier ne sera acceptée

*Les 7 et 10 février uniquement, nous accorderons un escompte de préinscription de 10 \$ par famille. Les joueurs d'âge sénior ne sont pas éligibles pour les rabais de préinscription.

FRAIS 2010

| Ligues et catégories | Frais d'inscription Résident* | Surcharge Non Résident* |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Catégories de la Fédération de soccer du Québec | | |
| Ligue Maison Juvénile Récréative, né(e) 2006-2000 Nous acceptons les inscriptions à partir du niveau U-4, né(e) entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2006. | 100.00 \$ | 60.00 \$ |
| Ligue Maison ou Interclub Juvénile Récréative, né(e) 1999-1992 | 140.00 \$ | 60.00 \$ |
| Ligue Inter cité Juvénile Compétitive, né(e) 2001-1992** (Des frais additionnels s'appliqueront dans la catégorie AAA) | 170.00 \$ | N/A |
| Ligue Metro Sénior Divisions Récréatives, né(e) 1991 & avant*** | 200.00 \$ | N/A |
| Ligue Metro Sénior Divisions Compétitives, né(e) 1991&avant*** | 200.00 \$ | N/A |

Des frais de retard de 20.00 \$ par joueur seront imposés à toutes les inscriptions acceptées après le 26 mars 2010

* Résidents inclus : Pincourt, Ile-Perrot et Terrasse-Vaudreuil

**Pour les joueurs en essaie avec une équipe Inter cité compétitive :
La surcharge de non-résident, si applicable, doit être payée par un chèque séparé. Si le joueur est sélectionné pour une équipe compétitive, la surcharge non résident ne sera pas appliquée.
Les frais pour les équipes de compétition sont payables lors de l'inscription. Advenant qu'un joueur n'est pas retenu sur une équipe de compétition avant le début de la saison, la différence entre les frais compétitifs et récréatifs sera remboursée.

*** Le Club n'offre pas de ligue maison pour les adultes. Si vous désirez demander un essai avec une de nos équipes sénior, vous pouvez nous contacter au 514 902-0397.

Rabais familial :
Escompte du 2e enfant : 5.00 \$ Escompte du 3^{ème} enfant : 15.00 \$ Escompte du 4^{ème} enfant et subséquent : 30.00 \$
Les joueurs d'âge sénior ne sont pas éligibles pour le rabais familial.